

métropolitaine de Lyon : on y trouve avec les noms d'Uldric de Meximieux, de P. d'Ambronay, etc., un *Johanni Fabro*, Jean Favre, pour *viginti solidi*.

Ce Favre était bien évidemment de cette famille de Meximieux : les archevêques de Lyon y possédaient une villa ; en mai 1220 Renaud de Forez attribue à Arod, sacristain, et à Arnaud, chamarier, les revenus de Briendas et de Meximieux : « Aroudo, sacriste et Arnaudo, « camerario, Briendas et Maximiacum. »

Cette indication devient plus qu'une simple présomption lorsqu'on rencontre dans le testament de Josserand (1118), que nous avons déjà cité, cette autre libéralité : « In redemptione quoque terrarum, quas Durannus Faber tenebat, dedit cxx solidos. »

Ces documents ne peuvent être infailliblement contrôlés quant à la descendance des Favre : nous les donnons néanmoins comme renseignements concluants, d'autant plus que l'existence de ces Favre va être, dès le milieu du xiv^e siècle, authentiquement affirmée par les titres originaux existants aux archives municipales de Meximieux.

Nous trouvons (1) Etienne, Jean-François, Jean et Pierre Favre (les trois derniers probablement enfants du premier), vivants en 1380 en cette ville, où ils produisirent au terrier rédigé en faveur d'Antoine de Chalamont, seigneur de Meximieux, à la mort de Guillaume, son père à qui, cette possession avait été inféodée depuis 1368.

Etienne Favre faisait partie des cinq conseillers élus, le 3 juin 1407, par les bourgeois de Meximieux, réunis devant la chapelle de St-Apollinaire : acte passé devant André Pignat, notaire ; parmi les habitants étants devant

(1) Notes de M. Blanchon.